

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 04 novembre 2014
En salle des séances

Le conseil municipal se réunit sous la présidence de Monsieur le Maire, Henri-Francis DUFOUR. Il est procédé à l'appel des présents. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer, conformément à l'article L. 2121-17 du CGCT.

Madame Emilie FERRANT donne procuration à Madame Fabienne NADOR
Madame Sandrine FONTAINE donne procuration à Madame Isabelle SONNET
Madame Justine MOUREAUX donne procuration à Monsieur Etienne FAURE
Monsieur Patrick BIDOT donne procuration à Monsieur Henri-Francis DUFOUR
Monsieur Loris HUG donne procuration à Monsieur Gérard MARTIN
Monsieur Patrick WALTER donne procuration à Madame Annie BERNIER

Absent excusé : Monsieur Rémy WIGNO

Madame Isabelle SONNET est désignée secrétaire de séance.

1/ Compte rendu de la séance du 09 octobre 2014

Sur proposition de Monsieur Henri-Francis DUFOUR, Maire

Après délibération,

Le conseil municipal à l'unanimité

ADOpte le compte rendu de la séance du 09 octobre 2014.

2/ Habilitation donnée au Maire de signer le protocole transactionnel entre la Commune de Vieux-Charmont, les vendeurs initiaux et l'acquéreur initial de biens immobiliers

Monsieur le Maire expose :

Le 25 novembre 2013, Mademoiselle Julie BOUILLAUD a signé un compromis de vente ayant pour objet l'achat de plusieurs parcelles sur le territoire de la Commune de Vieux-Charmont (parcelles AC 157, 163, 301, 428, 455, 458).

Ces parcelles devaient être achetées auprès de Madame Françoise COULON, de l'association culturelle de l'église protestante unie de SOCHAUX-CHARMONT et de l'association culturelle de l'Eglise protestante d'ENGHIEN et de la vallée de MONTMORENCY.

Par arrêté du Maire du 24 janvier 2014 annulé et remplacé par arrêté du 29 janvier 2014, la Commune de Vieux-Charmont a décidé d'exercer son droit de préemption sur les parcelles ci-avant désignées afin de les acquérir en lieu et place de Mademoiselle BOUILLAUD.

Mademoiselle BOUILLAUD a contesté devant le Tribunal Administratif l'exercice du droit de préemption de la Commune de Vieux-Charmont.

Afin de mettre un terme à cette procédure, les parties se sont rapprochées et ont convenu, aux termes de concessions réciproques, de terminer amiablement ce litige.

La Commune de Vieux-Charmont renonce à être propriétaire et à toute revendication ultérieure au sujet des parcelles contenues dans le lot A (parcelles AC 163 et AC 301, une partie des parcelles cadastrées AC 428 et 455) ayant une contenance totale approximative de 5893,44 m².

En contrepartie, Mademoiselle BOUILLAUD s'engage à lui revendre les parcelles contenues dans le lot B (totalité des parcelles AC 458 et AC 457, une partie des parcelles cadastrées AC 428 et 455) ayant une contenance totale approximative de 734,37 m² (à parfaire ou à diminuer) moyennant un prix forfaitaire de 20 000 euros (la somme ne sera pas soumise à TVA) afin que la commune aménage un parc urbain près de la fontaine, valorisant la source BAVEREY de Vieux-Charmont.

Pour éviter une zone en friche indésirable, le projet du parc urbain sera réalisé dans les deux ans suivant l'acquisition.

Ceci exposé, le Conseil Municipal de Vieux-Charmont autorise Monsieur le Maire de la Commune de Vieux-Charmont à régulariser le protocole d'accord entre les vendeurs initiaux, l'acquéreur initial et la Commune de Vieux-Charmont.

Adopté à l'unanimité

3/ Vente de 6 logements propriété de NEOLIA : avis du Conseil Municipal

Conformément à l'article L443.7 du code de la construction et de l'habitation, la direction départementale des territoires consulte la ville de Vieux-Charmont en qualité de commune d'implantation afin de recueillir l'avis du conseil municipal sur le projet de vente de six logements au 7 rue d'Es Coutey propriété de NEOLIA.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- autorise la vente, par la société NEOLIA, de 6 logements situés, 7 rue d'Es Coutey à Vieux-Charmont ;
- demande le remboursement partiel anticipé des 2 prêts par la société NEOLIA, à hauteur du capital restant dû pour les 6 logements mis en vente, soit 49 413,53 €, garantis à hauteur de 30% par la Ville : soit un capital restant dû garanti par la Ville de Vieux-Charmont afférent aux 6 logements vendus de 14 824.06 € ;
- maintient la garantie communale à hauteur du nouveau capital restant dû pour les logements restants.

Adopté à l'unanimité

4/ Questions diverses

- Monsieur le Maire informe :
 - week-end de l'image par le club photo-vidéo les 8 et 9 novembre.

- vente de tableaux au profit des restos du cœur du 28 au 30 novembre à la halle des sports.
- exposition peinture de Monsieur Guy MULHEN du 6 au 14 décembre à R.J.J.

-Madame Zohra REKIBI : le prochain repas des anciens est prévu le 13 décembre, la distribution des colis le 17 décembre. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, les membres de la commission CCAS pourront les livrer. Un colis sera également distribué aux 27 personnes en institution.
Il a été proposé par Citédo de réserver des places pour un cours d'aquagym douce pour les personnes âgées de plus de 60 ans. Une vingtaine de places sont disponibles le mardi à 11 h 15.

-Monsieur Guy BIGANZOLI :

- soirée beaujolais le 20 novembre, organisée par le comité des fêtes.
- le téléthon aura lieu le samedi 6 décembre sur la base de loisirs de Brognard de 13 heures à 19 heures.

-Monsieur Yves LENZI : un spectacle buffet « Noël 14 » présenté par une conteuse accompagnée de musiciens est programmé le lundi 10 novembre à la salle Prévert de Nommay. La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11 heures au monument aux morts. Le défilé sera accompagné d'un cortège d'anciens véhicules de pompiers et de la participation de la chorale « la Camp'Note ». Un vin d'honneur sera offert à R.J.J à l'issue de cette manifestation.

Une cérémonie pour le 70^{ème} anniversaire de la libération des communes de Brognard, Béthoncourt, Grand-Charmont, Nommay, Sochoux et Vieux-Charmont aura lieu le 23 novembre à 10 heures à la stèle du Fort Lachaux. Un hommage sera rendu au 5^{ème} régiment de tirailleurs marocains.

-Monsieur Guy FRANÇAIS : les incivilités prennent depuis quelques mois des proportions importantes avec surtout un sentiment d'impunité pour les auteurs de ces délits. Les nombreuses actions menées par Monsieur le Maire auprès du Commissariat de Police de Montbéliard ne permettent pas à ce jour d'endiguer ce problème. Monsieur FRANÇAIS ajoute qu'il a été confronté à ces actes et a déposé une plainte... Il attend toujours d'être convoqué par les services de police.

Madame Séverine ZELLER ajoute que de telles incivilités ont également lieu rue du jura.

Un courrier sera envoyé à Monsieur le Sous-Préfet.

-Madame Fabienne NADOR : les élections pour le conseil municipal des jeunes sont prévues début décembre. Les élèves semblent très motivés et ont déjà de nombreux projets.

-Madame Annie BERNIER : les effectifs de l'aide aux devoirs augmentent. Il manque toujours des bénévoles, notamment le lundi soir. Madame BERNIER ajoute qu'elle a

une pensée pour Madame Chantal ROUX qui s'était beaucoup investie pour les enfants.

-Monsieur Etienne FAURE demande quelles sont les mesures prises pour réduire les coûts en énergie de l'éclairage public, notamment la nuit. Monsieur le Maire indique que les ampoules dites « classiques » sont remplacées progressivement par des ampoules LED, réduisant ainsi la dépense énergétique et la pollution lumineuse.

-Monsieur Gérard MARTIN : la commission sports se réunit le 06 novembre avec notamment à l'ordre du jour, l'occupation des salles.

Séance levée à 21 h 45

Noms Prénoms	Présents	Absents excusés	Signatures
DUFOUR Henri-Francis, Maire	X		
FRANCAIS Guy, 1^{er} Adjoint	X		
REKIBI Zohra, 2^{ème} Adjointe	X		
WALTER Patrick, 3^{ème} Adjoint		X	Donne procuration à Madame Annie BERNIER
NADOR Fabienne, 4^{ème} Adjointe	X		
MARTIN Gérard, 5^{ème} Adjoint	X		
FERRANT Emilie, 6^{ème} Adjoint			Donne procuration à Madame Fabienne NADOR
BIDOT Patrick, 1^{er} Conseiller Municipal Délégué		X	Donne procuration à Monsieur Henri-Francis DUFOUR
BIGANZOLI Guy, 2^{ème} Conseiller Municipal Délégué	X		
BARTHES Renée	X		
BERNIER Annie	X		
FAURE Etienne	X		
FONTAINE Sandrine		X	Donne procuration à Isabelle SONNET
HUG Loris		X	Donne procuration à Monsieur Gérard MARTIN
KUBICKI Barbara	X		
LENZI Yves	X		
MOUREAUX Justine		X	Donne procuration à Monsieur Etienne FAURE
NIMETZ Danielle	X		
ROSSETTO Pierre	X		
SONNET Isabelle	X		
WIGNO Rémy		X	
ZELLER Séverine	X		

